

Charte du Parti Équiste

Préambule

Le Parti Équiste se fonde sur les valeurs de justice, d'équité, de solidarité, et de mérite. Nous croyons en une société où chaque individu contribue selon ses capacités et reçoit selon ses besoins, et où chaque citoyen a la possibilité de s'exprimer et de participer activement aux décisions collectives. Cette charte énonce les principes directeurs qui guident notre action et notre engagement.

Article 1 : Objectifs

- **Unité Nationale** : Promouvoir l'unité de la nation en renforçant les liens sociaux et en encourageant la coopération entre tous les citoyens.
- **Équité et Justice Sociale** : Lutter contre les inégalités et assurer une répartition équitable des ressources et des opportunités, garantissant à chacun un accès digne aux biens et services essentiels.
- **Mérite et Contribution Sociale** : Reconnaître et récompenser les efforts individuels pour encourager l'innovation, le progrès et l'engagement citoyen.
- **Solidarité et Entraide** : Prôner la solidarité entre les membres de la société, en soutenant les plus vulnérables et en favorisant l'entraide.

Article 2 : Structure et Organisation

- **Conseil des Dirigeants** : Le conseil des dirigeants est l'organe décisionnel du parti. Il est composé de membres élus à l'unanimité par les dirigeants en place.
- **Gouvernance Collaborative** : Le parti opère selon un modèle de gouvernance collaborative, où les décisions sont prises de manière participative et mises en œuvre de manière coordonnée.

Article 3 : Membres

- **Adhésion** : L'adhésion est ouverte à tous les citoyens qui acceptent les principes du parti et participent activement à la vie politique et sociale.
- **Discipline et Engagement** : Les membres doivent respecter la discipline du parti et s'engager à défendre ses valeurs et ses objectifs.

- **Élection des Membres** : Les adhérents ne peuvent rejoindre le conseil des dirigeants que si les dirigeants actuels élisent un nouveau membre décisionnaire à l'unanimité.

Article 4 : Éducation et Communication

- **Éducation Idéologique** : Le parti s'engage à éduquer les membres et les citoyens sur les principes de l'unité, de l'équité et du mérite.
- **Communication et Sensibilisation** : Utiliser divers canaux de communication pour promouvoir les valeurs et les idéaux du parti, et engager les citoyens dans notre vision commune.
- **Participation Citoyenne** : Encourager la participation active des citoyens dans les décisions politiques et sociales.

Article 5 : Politique Économique

- **Planification Économique** : Mettre en œuvre une économie planifiée pour assurer une distribution équitable des ressources.
- **Nationalisation Stratégique** : Nationaliser les secteurs stratégiques pour garantir l'indépendance économique et technologique.
- **Innovation et Progrès** : Encourager l'innovation et le progrès technologique pour renforcer la souveraineté nationale.

Article 6 : Défense et Souveraineté

- **Défense Nationale** : Renforcer les capacités de défense nationale pour protéger la souveraineté et l'intégrité territoriale.
- **Souveraineté Technologique** : Promouvoir l'indépendance technologique pour garantir l'autonomie et la capacité à innover.
- **Coopération Internationale** : Collaborer avec d'autres nations pour résoudre les défis mondiaux et promouvoir la paix et la justice.

Article 7 : Responsabilité et Transparence

- **Transparence et Intégrité** : Agir avec transparence et intégrité dans toutes nos actions et décisions.
- **Responsabilité** : Assumer la responsabilité de nos actes et rendre des comptes à la communauté.

Article 8 : Environnement et Éducation

- **Respect de l'Environnement** : Protéger et préserver notre environnement en adoptant des pratiques durables et respectueuses

de la nature.

- **Éducation et Innovation** : Valoriser l'éducation comme pilier de notre société, en favorisant l'accès à une éducation de qualité pour tous et en encourageant l'innovation et la recherche.

Article 9 : Démocratie Participative

- **Démocratie Active** : Promouvoir une démocratie active et participative, où chaque citoyen peut faire entendre sa voix et influer sur la décision à prendre.
- **Mécanismes de Participation** : Mettre en place des mécanismes de participation citoyenne, tels que les référendums et les assemblées publiques, pour garantir une gouvernance transparente et inclusive.

Article 10 : Indépendance et Paix

- **Indépendance et Souveraineté** : Défendre l'indépendance technologique et économique de notre nation, en favorisant le développement de solutions locales et durables.
- **Engagement pour la Paix** : Promouvoir la paix et la stabilité, tant au niveau national qu'international, en soutenant les initiatives de résolution pacifique des conflits.

Conclusion

Le Parti Équiste s'engage à travailler sans relâche pour construire une société plus juste, plus équitable et plus unie. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où chaque citoyen a sa place et où les valeurs d'unité, d'équité, de solidarité et de mérite sont au cœur de notre action politique.